



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL N° 042/2026

Séance du 19 Mai 2026

Nomenclature « actes » :  
4.2 Personnel contractuels

L'an 2026 le 19 Mai à 18 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier CORBEAUX, Maire.

**Date de convocation :**

07/05/2026

**Date d'affichage :**

07/05/2026

**Nombre de conseillers :**

En exercice :	23
Présents :	21
Pouvoirs :	2
Votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

**Présents :**

MM. : CORBEAUX Didier, NARDUCCI Laura, ROUSIES Jérémy, LA GUERCHE Chrystel, LAURENT Jean-Christian, ABARO Nadège, MARIE Stéphane, WILMOTTE Christine, GREVREND Stéphane, HERBECQ Emmanuel, HASSAINI Lila, CROIX Jean-Marc, GHAFLA Nordine, PAUMAT AJAX Aude, GUEGANT Kathleen, OLIVIER Emmanuel, BROSGOL Laetitia, ELIE Inès, CROIX Evelyne, CHOINET Muriel, GERARDIN Frédéric, NEMES Mickaël, OURRAD Séverine.

**Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :**

M. GREVREND Stéphane à M. GHAFLA Nordine, Mme PAUMAT AJAX Aude à Mme LA GUERCHE Chrystel

**Absent(es) excusé(es) :**

**Absent(es) non excusé(es) :**

**Secrétaire de séance :**

Mme LA GUERCHE Chrystel

**Objet : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES.**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code général de la fonction publique, et notamment son article L. 332-13 ;

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

**Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels ;

**Et** sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

**Informe :**

**Que** les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans les cas limitativement fixés par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique à savoir :

- **Lorsqu'ils** sont autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel,

- **Lorsqu'**ils sont indisponibles en raison d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales (maximum 6 mois),
- **Lors** d'un détachement pour l'accomplissement d'un stage ou d'une période de scolarité préalable à la titularisation dans un corps ou un cadre d'emplois de fonctionnaires ou pour suivre un cycle de préparation à un concours donnant accès à un corps ou un cadre d'emplois,
- **Lors** d'un congé régulièrement accordé en application du code général de la fonction publique (congés annuels, congés pour raisons de santé (CMO, CLM, CLD, CITIS, CGM), congés maternité ou pour adoption, congé paternité, congé de présence parentale, congé parental),
- **Ou** de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

**Propose :**

- **De** l'autoriser à recruter, dans le respect de la procédure de recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.
- **De** l'autoriser à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.
- **De** l'autoriser à fixer la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

**Demande :**

- Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Autorise** Monsieur le Maire à recruter, dans le respect de la procédure de recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.
- **Autorise** Monsieur le Maire à fixer la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.
- **Dit** qu'une enveloppe de crédits est à prévoir à chaque budget ;
- **Charge** Monsieur Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le responsable du SGC d'Avesnes-sur-Helpe après exercice du contrôle de légalité de Madame la Sous-Préfète d'Avesnes-sur-Helpe.

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,



**Chrystel LA GUERCHE**

Le Maire,



**Didier CORBEAUX**

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Boussois - Mairie  
Utilisateur : UT\_215901042 UT\_215901042

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL0422026
Objet :	DEL 042/2026 : RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-05-19 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.2 - Personnel contractuel
Identifiant unique :	059-215901042-20260519-DEL0422026-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215901042-20260519-DEL0422026-DE-1-1_0.xml	text/xml	933 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : del0422026.pdf Nom métier : 99_DE-059-215901042-20260519-DEL0422026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	643.5 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	21 mai 2026 à 13h28min12s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 mai 2026 à 13h28min20s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur BRUNO SPILMONT
En attente de transmission	21 mai 2026 à 13h28min21s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mai 2026 à 13h28min21s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mai 2026 à 13h28min32s	Reçu par le MI le 2026-05-21